

COLOMBIE

Date des élections: 19 avril 1970

Caractéristiques du Parlement

Le Congrès colombien se compose de 2 Chambres :

— Le Sénat, formé de 118 membres élus pour 4 ans à raison de 1 pour chaque 200 000 habitants ou fraction de 100 000, sous réserve que chaque département soit représenté par au moins 2 Sénateurs.

— La Chambre des Représentants, forte de 210 membres élus désormais pour 4 ans à raison de 1 pour chaque 100 000 habitants ou fraction de 50 000, sous réserve que chaque département ait au moins 2 Représentants.

Les citoyens colombiens étaient convoqués aux urnes le 19 avril en vue du renouvellement de la totalité des membres du Sénat et de la Chambre des Représentants dont le mandat était arrivé à expiration.

Système électoral

Sont électeurs tous les citoyens, des deux sexes, âgés de 21 ans révolus, dûment inscrits sur les registres électoraux de leur commune et jouissant de leurs droits civils et politiques. Toutefois, les militaires en situation d'activité et les membres de la police nationale ne peuvent pas participer au scrutin. L'exercice du droit de vote n'est pas obligatoire.

Tout électeur ayant atteint l'âge de 25 ans et n'ayant jamais été condamné à une peine d'emprisonnement pour un délit de droit commun est éligible à la Chambre des Représentants.

Pour briguer un siège au Sénat il faut, outre cette dernière condition, être âgé de 35 ans au moins, être colombien de naissance, avoir exercé certaines hautes fonctions (Président de la République, membre de la Chambre des Représentants, ministre, chef d'un département administratif, chef d'une mission diplomatique, gouverneur, magistrat de la Cour supérieure, du Conseil d'Etat, procureur général de la nation, professeur d'université durant 5 ans au moins) ou avoir exercé une profession durant 5 ans avec un titre universitaire.

Les membres de la Chambre des Représentants ainsi que les Sénateurs sont élus, dans chaque circonscription, au scrutin de liste bloquée avec répartition proportionnelle des sièges. 22 circonscriptions sont formées chacune par 1 seul département; d'autres territoires moins peuplés sont groupés pour

constituer 4 autres circonscriptions. Ce scrutin a lieu le même jour que l'élection du Président de la République.

En vertu d'un amendement à la Constitution de 1886, approuvé par référendum populaire le 1^{er} décembre 1957, les sièges des deux Chambres du Parlement, comme d'ailleurs tous les postes électifs du pays, doivent revenir par moitié à chacun des 2 partis politiques traditionnels: le Parti conservateur et le Parti libéral.

Mais il est également prévu que si plusieurs listes, se réclamant de l'un ou l'autre de ces 2 partis, s'affrontent dans un même département pour lequel plus de 2 sièges sont à pourvoir, la répartition de ces derniers s'effectue ainsi:

— La somme des suffrages recueillis par les listes concurrentes de chaque parti traditionnel est divisée par le nombre de sièges qui doivent revenir à ce dernier aux termes des dispositions constitutionnelles.

— Les listes qui n'ont pas obtenu un nombre de voix au moins égal à la moitié du quotient résultant de l'opération précédente sont éliminées et leurs suffrages sont ajoutés à ceux de la liste qui a remporté le plus de voix.

— En divisant le total des voix recueillies par chaque liste encore en lice par le quotient précité, on obtient le nombre de candidats élus pour chaque liste, le ou les sièges non pourvus au terme de cette opération étant attribués à la liste ayant le plus grand reste de voix à la suite de cette division.

Avec chaque Sénateur ou Représentant est élu un suppléant pour le remplacer en cas de démission ou décès éventuel en cours de législature.

Considérations politiques générales et déroulement de la consultation

Comme il a été précédemment mentionné, l'amendement constitutionnel de décembre 1957 instituait un système de partage des postes électifs entre conservateurs et libéraux et prévoyait l'alternance à la Présidence de la République, tous les 4 ans, d'un conservateur et d'un libéral par l'accord des deux partis sur un même candidat; cela jusqu'en 1974.

Des listes d'opposition commencèrent dès lors à se constituer au sein des deux partis officiels associés en un Front national de gouvernement. Les élections devinrent donc une occasion d'opposition moins entre conservateurs et libéraux qu'entre les factions formées autour de candidats présidentiels « dissidents » et qui, à l'intérieur des deux tendances, présentent des listes concurrentes.

Le Chef de l'Etat sortant, M. Carlos Lieras Restrepo appartenant au Parti libéral, il revenait au Parti conservateur de présenter le candidat du Front national à la magistrature suprême. Celui-ci fut désigné en la personne de M. Misael Pastrana Borrero ; mais deux conservateurs, MM. Belisario Betancur

et Evaristo Sourdis ainsi que l'ancien dictateur Rojas Pinilla décidèrent de briguer eux aussi la Présidence et recrutèrent des partisans dans les deux partis traditionnels.

Tant pour l'élection présidentielle que pour celle des membres du Congrès, l'opposition aux Partis conservateur unioniste et libéral officiel (*Pastranistas*) se divisait donc en *Belisaristas*, *Sourdistas* et *Rojistas* (ou *Anapistas*, du nom de l'Alliance nationale populaire (ANAPO) fondée par le général Rojas Pinilla et animée par sa fille Maria Eugenia).

Face à M. Pastrana qui promettait un changement dans la continuité et une réforme agraire intégrale pour rétablir l'équilibre entre les villes et les campagnes sous-développées, M. Betancur, modéré, ancien ministre du travail, mettait l'accent sur la nécessité de transformer les structures économiques et sociales et M. Sourdis, opposé à l'accord de Front national, se déclarait partisan de la décentralisation. Quant au général Rojas Pinilla il se définissait comme « le Président des pauvres » et s'efforçait par maintes promesses souvent démagogiques de canaliser en sa faveur la volonté de changement des masses colombiennes.

Tous les candidats recommandaient la participation au scrutin, l'abstention étant un mal chronique en Colombie et recommandée par les divers mouvements de lutte armée qui entretiennent depuis de longues années l'insécurité dans les régions montagneuses du pays.

La campagne électorale fut agitée et les élections se déroulèrent dans un climat tendu. L'annonce des résultats du scrutin qui marquèrent le succès considérable du général Rojas Pinilla, battu d'extrême justesse dans la course à la Présidence par le candidat gouvernemental, donna lieu à des manifestations à la fois d'enthousiasme et de violence et il fallut décréter l'état de siège pour maintenir l'ordre dans le pays. Enfin, sous la pression de l'ANAPO un second dépouillement du scrutin dut être opéré sous le contrôle d'une commission quadripartite avant que les résultats ne fussent officiellement proclamés.

Données statistiques

1. Résultats du scrutin et répartition des sièges au Congrès

	Sénat	Chambre des représentants
Nombre d'électeurs inscrits	7 394 515	7 394 515
Votants	3 966 313	3 977 989 (53,8 %)
Bulletins blancs	8 327	7 830
Bulletins nuls	6 411	4 690
Suffrages valablement exprimés	3 951 575	3 965 469

Formation politique	Sénat			Chambre des Représentants		
	Suffrages obtenus	o, /o	Nombre de sièges	Suffrages obtenus	o, /o	Nombre de sièges
Parti conservateur						
Conservateurs unionistes						
<i>(Patranistas)</i>	586 131	14,8	37	589 234	14,4	30
<i>Anapistas.</i>	1 036 650	26,2	12	849 138	21,4	43
<i>Belisaristas.</i>	294 185	7,4	3	300 878	7,6	19
<i>Sourdistas.</i>	185 206	4,7	5	184 945	4,7	13
Indépendants	—		—	7 967	0,2	-
Parti libéral						
Libéraux officiels						
<i>(Patranistas)</i>	1 074 037	27,1	18	1 051 666	26,5	57
	382 777	9,7	26	563 589	14,2	28
	131 430	3,4	9	137 069	3,5	6
	152 506	3,9	6	155 667	3,9	9
	108 653	2,7	2	125 316	3,2	5
			118			210

2. Répartition des parlementaires par sexes

	Sénat	Chambre des Représentants
Hommes	114	198
Femmes	4	12
	118	210

3. Moyenne d'âge des Représentants: 50 ans